



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*22136342\*

le,

Déposé / Reçu le

09 NOV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0628 848 723

Nom

(en entier) : **ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Démissions - Nominations du Commissaire**

Extrait du PV d'AG du 29 juillet 2022

L'assemblée acte la démission de Monsieur Laurent Dubos de son poste d'administrateur.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de le remplacer au sein du Conseil d'Administration par Monsieur Vincent Chamley.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé sera exercé à titre gratuit et s'achèvera après l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2027.

Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats.

Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière au commissaire pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire, la société EY Bedrijfsrevisoren BV ayant son siège social De Kleetlaan 2 à 1831 Diegem représenté par Monsieur Joeri Klaykens, réviseur d'entreprise. Le mandat porte sur les exercices clôturés les 31 décembre 2021, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

Les honoraires sont fixés à 6.800€ hors frais et TVA et seront indexés annuellement.

A l'unanimité l'assemblée générale charge la société TMA INTERNATIONAL SA, Boulevard Saint-Michel 125, à 1040 Bruxelles, représentée par Monsieur Jean-Christophe Cardon de Lichtbuer, Administrateur Délégué, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication des présentes décisions auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

TMA International S.A

Représenté par Jean-Christophe CARDON

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).